

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON. D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^me)Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6^me).

ABONNEMENT ANNUEL :	France et Union	10 F	— C.C.P. Lyon 101-98
	Etranger	11 F	
	Scolaires	5 F	

UNE STATION DE *PTERIS AQUILINA* EN TERRAIN CALCAIRE

par René DHÏEN.

La région de Bouilland (Côte-d'Or), si fertile en plantes rares : *Draba aizoides*, *Paeonia corallina*, *Daphne alpina*, par exemple, réserve toujours des surprises au botaniste.

Visitant au cours de l'été un bel emplacement de *Lilium martagon*, j'ai eu la surprise de rencontrer un peuplement de *Pteris aquilina*, fougère considérée comme très calcifuge. Situation : en remontant la pittoresque vallée du Rhoin par la D2 de Savigny-les-Beaune à Bouilland,



Marécage à *Pteris aquilina*.

on prend à gauche un chemin vicinal conduisant à Clavoillon, hameau de la commune de Bessey-en-Chaume. A deux kilomètres environ, un sentier monte dans le bois, en direction de la ferme de Bière, aujourd'hui détruite. C'est à quelques pas, à 300 mètres de l'orée de la forêt, que se trouve notre fougère. Le bois, dont le sommet est constitué par le Bathonien supérieur, est pour partie en calcaire blanc compact et calcaire blanc oolithique que traverse une faible zone à *Ostreu acumi-*

nata, génératrice de quelques sources constitutives d'un terrain marécageux se prêtant bien à l'installation d'une fougère. Les terrains siliceux les plus proches sont situés à environ 10 kilomètres : soit la granulite à Arnay-le-Duc et le granite à Molinot.

Voici les principaux végétaux rencontrés en forêt :

1° Strate arborescente et arbustive : *Acer campestre*, *Carpinus betulus*, *Quercus robur*, *Corylus avellana*, *Tilia platyphyllos*, *Fagus sylvatica* (rare), *Sorbus aria* et *torminalis*, *Ribes alpinum*, *Daphne laureola*, *Buxus sempervirens*, *Ilex aquifolium*, *Ligustrum vulgare*, *Cornus mas* et *sanguinea*, *Crataegus monogyna* et *oxyacantha*, *Lonicera xylosteum*, *Rubus* et *Rosa* divers. Par endroits, *Hedera helix* tapisse entièrement le sol.

2° Strate herbacée : *Ranunculus acris*, *auricomus*, *nemorosa*, *Anemone nemorosa*, *Viola sivestris*, *Aconitum lycoctonum*, *Caltha palustris* (rare et seulement vers une petite source), *Aquilegia vulgaris*, *Vicia sepium*, *Primula elatior* et *vulgaris*, *Convallaria maialis*, *Lathyrus niger*, *Lamium galeobdolon*, *Phyteuma spicatum*, *Euphorbia amygdaloides*, *Stachys sylvatica*, *Campanula rotundifolia*, *Asperula odorata*, *Lilium martagon* (abondant), *Asarum europaeum*, *Listera ovata*, *Neottia nidus-avis*, *Ornithogallum pyrenaicum*, *Allium ursinum*, *Tamus communis*, *Pulmonaria tuberosa*, *Carex sylvatica*, *Milium effusum*, *Melica uniflora*.

Isolé dans la forêt, le marécage à *Pteris* occupe une superficie d'environ cent mètres carrés.

Le relevé de la végétation est le suivant, où un coefficient de 1 à 10 est employé pour indiquer approximativement la fréquence des espèces :

<i>Angelica silvestris</i>	eurasiatique	7
<i>Carex glauca</i>	subcosmopolite	6
<i>Carex paludosa</i>	eurasiatique	5
<i>Carex paniculata</i>	eurasiatique	5
<i>Carex panica</i>	eurosibérien	3
<i>Carex flava</i>	circumboréal	5
<i>Corylus avellana</i>	européen	4
<i>Eupatorium cannabinum</i>	eurasiatique	5
<i>Equisetum palustre</i>	circumboréal	4
<i>Equisetum arvense</i>	circumboréal	4
<i>Epipactis palustris</i>	paléo-tempéré	5
<i>Fraxinus excelsior</i>	européen	3
<i>Juncus obtusiflorus</i>	européen	6
<i>Lathyrus pratensis</i>	eurosibérien	2
<i>Molinia caerulea</i>	circumboréal	10
<i>Orchis conopsea</i>	eurosibérien	5
<i>Paris quadrifolia</i>	eurasiatique	2
<i>Populus tremula</i>	paléo-boréal	9
<i>Pteris aquilina</i>	subcosmopolite	4
<i>Potentilla tormentilla</i>	eurasiatique	3
<i>Rhamnus frangula</i>	eurosibérien	3
<i>Salix cinerea</i>	paléo-tempéré	6
<i>Salix caprea</i>	eurasiatique	5
<i>Scabiosa succisa</i>	eurosibérien	4
<i>Spirea ulmaria</i>	eurasiatique	7
<i>Valeriana officinalis</i>	européen	5

Quant à savoir pourquoi cette fougère calcifuge est venue s'installer là, c'est une question qui nous échappe.

Quoiqu'il en soit, j'en donne une photographie, ce qui permettra dans l'avenir aux botanistes de juger de l'évolution de ce peuplement.

*
**

A la suite de la présentation de cette note, l'auteur nous écrit :

« En ce qui concerne *Pteridium*, le fait m'a paru si extraordinaire dans cette région calcaire où j'herborise depuis 50 ans que j'ai constaté le fait tel qu'il est, sans rechercher le pH ou d'autres hypothèses.

« Vous m'indiquez la décalcification. Nous sommes là sur J"α de la carte géologique, calcaire blanc compact et dur, recherché comme pierre de grand appareil, et qui me paraît bien difficile à décalcifier.

« Reste l'humus : certes, par accumulation des feuilles mortes, la station en comporte ; mais j'en ai vu dans d'autres parties du bois, cependant sans *Pteris* ».

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 12 décembre 1964.

HERBORISATION DANS LA REGION DES PLANS D'HOTONNES ET DU CRET DU NU

par Louis GIRERD.

Le 13 mai 1962, les botanistes de la Société Linnéenne, réunis au Grand-Abergement, se proposent de visiter la région située aux confins du plateau de Retord et du « radieux et magnifique » Valromey, la limite entre l'un et l'autre étant assez imprécise. Le Crêt du Nû (alt. 1351 m), but final de l'excursion, ne sera pas atteint, en raison de l'inclémence du temps.

En sortant du village au bord du chemin, nous récoltons *Taraxacum levigatum* (Willd.) DC., *Myosotis silvatica* (Erh.) Hoffm., *Cerastium arvense* L., *Capsella rubella* Reuter.

En gravissant les pentes en friches sèches : *Arabis hirsuta* (L.) Scop., *Draba verna* L., *Potentilla verna* L., *Orchis morio* L., *Gentiana verna* L., *Polygala calcarata* F. Schultz, *P. vulgaris* L., *Carex pilulifera* L., *Globularia willkommii* Nyman, *Gl. cordifolia* L., *Lotus corniculatus* L., *Hippocrepis comosa* L., *Trifolium montanum* L., ainsi que *Carex glauca* Murr. et *Carex caryophyllea* Latourr. = *C. procoxa* Jacq. non Schreb. que nous trouvons tout au long du parcours.

Nous atteignons la route conduisant aux Plans d'Hotonnes, bordée d'une végétation banale où nous voyons : *Viola hirta* L., *V. riviniana* Rchb., *Ajuga genevensis* L., *Corydalis solida* (L.) Sm., *Euphorbia cyparissias* L., *Helleborus foetidus* L., *Ranunculus acer* L., *Lamium maculatum* L., *Centaurea scabiosa* L., *Carum carvi* L., *Veronica chamaedrys* L., *Bellidiastrum michelii* Cass.

A droite de la route, après le chemin conduisant à Hotonnes (cote 988), dans un bois de Hêtres : *Dentaria pinnata* Lmk., *Paris quadrifolia* L., *Polygonatum verticillatum* (L.) All., *Asperula odorata* L. non fleuris et *Lathyrus vernus* (L.) Bernh. répandu tout au long de l'excursion.

Dans le pré voisin : *Valeriana dioica* L., *Primula elatior* (L.) Schreber ; non loin de là : *Primula officinalis* (L.) Hill. et un hybride à